



PyroGenèse commente les tarifs douaniers récemment annoncés

La Société demeure essentiellement à l'abri des répercussions des tarifs douaniers et des restrictions en matière d'approvisionnement récemment annoncés aux États-Unis.

MONTREAL, Québec (GlobeNewswire – 14 septembre 2026) – PyroGenèse Inc. (« PyroGenèse » ou la « Société ») (TSX : PYR) (OTCQX : PYRGF) (FRA : 8PY1), un chef de file des procédés à ultra-haute température et de l'innovation en ingénierie, ainsi qu'un fournisseur de technologies à base de plasma destinées à l'industrie lourde et au secteur de la défense, confirme que, selon les renseignements actuellement disponibles et l'évaluation effectuée par la Société à ce jour, les droits de douane et les restrictions en matière d'approvisionnement récemment annoncés aux États-Unis ne devraient pas avoir d'incidence défavorable importante sur les activités ou les résultats financiers de la Société.

Cette mise à jour fait suite aux questions d'investisseurs concernant les récents développements en matière de politique commerciale entre le Canada et les États-Unis ainsi que les droits de douane et les restrictions réglementaires qui en découlent et qui touchent certains produits canadiens. La Société continue de surveiller de près l'évolution de la situation tarifaire, laquelle a considérablement changé au cours des dernières semaines après que le Canada a suspendu les négociations relatives à un éventuel accord commercial avec les États-Unis. Des contre-tarifs ont par la suite été imposés par les deux pays. Plus récemment, le 8 septembre, le gouvernement américain a demandé à la General Services Administration, en collaboration avec le Bureau du représentant américain au commerce, de prendre des mesures afin de retirer les produits d'origine canadienne des Multiple Award Schedules de la General Services Administration (GSA MAS). Le GSA MAS est un programme d'approvisionnement par l'entremise duquel les organismes fédéraux et d'autres acheteurs gouvernementaux admissibles peuvent acquérir des produits et services commerciaux.

Selon l'évaluation effectuée par la Société à ce jour, aucun de ces développements n'a eu d'incidence importante sur les produits ou les activités de PyroGenèse.

Certaines machines exportées par PyroGenèse vers les États-Unis sont, depuis plusieurs années, assujetties à un tarif douanier de 10 %. Selon l'examen effectué par la Société du classement tarifaire applicable et des mesures annoncées à ce jour, le taux tarifaire applicable à ces machines demeure inchangé. En ce qui concerne les changements annoncés en matière de marchés publics du gouvernement fédéral des États-Unis, PyroGenèse ne fournit actuellement pas de biens directement aux organismes fédéraux américains, sauf dans le cadre de certaines activités du département de la Défense des États-Unis. Selon les renseignements dont dispose actuellement la Société, les universités et les établissements de recherche universitaires auxquels PyroGenèse

fournit des produits ne devraient pas être touchés de façon importante. Bien que le programme GSA MAS soit principalement utilisé par les organismes fédéraux, les gouvernements des États et les administrations locales, ainsi que certaines autres entités admissibles (notamment les universités publiques, qui relèvent des États), peuvent acquérir certains produits et services dans le cadre de ce programme. Par conséquent, l'incidence sur chaque établissement doit être évaluée en fonction de son admissibilité, de sa source de financement et des exigences qui lui sont applicables en matière de marchés publics.

De plus, la Société comprend que les clients du secteur de la défense, particulièrement ceux liés à des organismes fédéraux américains de financement, sont assujettis à des exceptions réglementaires et à des dérogations prévues par la loi qui permettent ou obligent légalement les agents de négociation des contrats à déroger aux listes de la GSA (« GSA Schedules ») ou à recourir à des mécanismes d'approvisionnement autres que celles-ci, lorsque les impératifs de sécurité nationale le justifient.

Enfin, il importe de souligner que la Société dispose de la capacité de fabriquer et d'assembler ses systèmes au Canada, aux États-Unis ainsi que dans d'autres territoires à l'échelle mondiale. Cette souplesse réduit sa dépendance à l'égard d'un emplacement géographique donné et lui permet de s'adapter efficacement à l'évolution des conditions du marché, aux exigences de ses clients et aux considérations liées à la chaîne d'approvisionnement. Advenant des modifications aux politiques tarifaires américaines ou à d'autres mesures commerciales, la diversification de la chaîne d'approvisionnement de la Société et ses capacités de fabrication à l'échelle mondiale lui confèrent la souplesse nécessaire pour adapter, selon les circonstances, ses activités d'approvisionnement, de fabrication et d'assemblage afin d'atténuer les répercussions potentielles et de continuer à servir efficacement ses clients.

« Sur la base des informations actuellement disponibles, je suis convaincu que les tarifs douaniers et les restrictions en matière d'approvisionnement récemment imposés auront peu ou pas d'incidence négative directe sur PyroGenèse », a déclaré M. P. Peter Pascali, président et chef de la direction de PyroGenèse. « Nous continuerons de suivre la situation de près, mais pour l'instant, nous pouvons affirmer avec confiance que PyroGenèse s'est positionnée de manière à ce que ces récentes annonces ne changent pas sa situation. »

À propos de PyroGenèse Inc.

Forte de 35 années de leadership dans le domaine des technologies plasma, PyroGenèse met à profit son expertise afin d'offrir des solutions d'ingénierie de pointe pour relever les défis liés à l'énergie, à la propulsion, à la destruction, au chauffage de procédés, aux émissions et au développement de matériaux dans les secteurs de l'industrie lourde et de la défense. Sa clientèle comprend des chefs de file mondiaux des secteurs de l'aluminium, de l'aérospatiale, de l'acier, du minerai de fer, des services publics, des services environnementaux, ainsi que des secteurs militaire et gouvernemental. Depuis son siège social de Montréal et ses installations de fabrication locales, les ingénieurs, scientifiques et techniciens de PyroGenèse favorisent l'innovation et la

commercialisation de technologies liées à la transition énergétique et aux procédés à ultra-haute température. Les activités de PyroGenèse sont certifiées ISO 9001:2015 et AS9100D, et la Société maintient sa certification ISO depuis 1997. Les actions de PyroGenèse sont négociées à la Bourse de Toronto (TSX : PYR), sur l'OTCQX (PYRGF) et à la Bourse de Francfort (8PY1).

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse contient de l'« information prospective » et des « énoncés prospectifs » (collectivement, les « énoncés prospectifs ») au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Dans certains cas, mais pas nécessairement dans tous les cas, les énoncés prospectifs peuvent être identifiés par l'emploi de termes à caractère prospectif tels que « prévoit », « vise », « s'attend à » ou « ne s'attend pas à », « devrait », « une occasion existe », « est bien positionnée », « estime », « entend », « suppose », « anticipe » ou « n'anticipe pas », ou « croit », ou de variantes de ces mots et expressions, ou par des déclarations selon lesquelles certaines mesures, certains événements ou certains résultats « peuvent », « pourraient », « devraient », « seront » ou « seront pris », « se produiront » ou « seront réalisés ». De plus, tout énoncé faisant référence à des attentes, des projections ou d'autres caractérisations d'événements ou de circonstances futurs constitue un énoncé prospectif.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas des faits historiques ni des garanties ou des assurances de rendement futur, mais représentent plutôt les convictions, attentes, estimations et projections actuelles de la direction concernant les événements futurs et le rendement opérationnel. Les énoncés prospectifs reposent nécessairement sur un certain nombre d'opinions, d'hypothèses et d'estimations qui, bien que considérées comme raisonnables par PyroGenèse à la date du présent communiqué, sont assujetties à des incertitudes, à des risques et à des changements de circonstances inhérents qui pourraient différer sensiblement de ceux envisagés dans les énoncés prospectifs.

Les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent, éventuellement de façon importante, de ceux indiqués dans les énoncés prospectifs comprennent, sans s'y limiter, les facteurs de risque décrits sous la rubrique « Facteurs de risque » de la plus récente notice annuelle de PyroGenèse ainsi que dans les autres documents d'information périodique qu'elle a déposés et qu'elle pourrait déposer à l'avenir auprès des commissions des valeurs mobilières ou d'autorités de réglementation similaires, lesquels sont tous disponibles sous le profil de PyroGenèse sur SEDAR+ à www.sedarplus.ca. Ces facteurs ne sont pas censés constituer une liste exhaustive des facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur PyroGenèse. Ces facteurs de risque doivent toutefois être examinés attentivement.

Rien ne garantit que ces estimations et hypothèses se révéleront exactes. Il convient de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs, lesquels ne sont valables qu'à la date du présent communiqué. PyroGenèse n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement tout énoncé prospectif, sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.

Ni la Bourse de Toronto, ni son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de Toronto), ni l'OTCQX Best Market n'acceptent la responsabilité quant au caractère adéquat ou à l'exactitude du présent communiqué de presse.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec ir@PyroGenesis.com ou consulter le site Web de PyroGenèse <http://www.PyroGenesis.com>